



Siège social Hotel de Ville de la République – 59160 LOMME



Les Archers Lommois et la Ville de Lomme sont heureux de vous inviter à leur concours débutant en salle.

Le samedi 23 mars 2024

Gymnase Jean Jaurès 113 rue de Mont-à-Camps – 59160 LOMME

Compétition réservée aux archers n'ayant jamais fait de compétitions officielles et ayant débuté les concours débutants depuis moins de 3 ans.

Classement selon les catégories, sans distinction de sexes. Une seule catégorie pour les U21 et Seniors.

<u>Horaires :</u>				
Ouverture du greffe:	13h30			
Début de l'échauffement	14h00			
Début des tirs	14h30			

Blasons et distances :				
Catégorie	Blason	Distance		
U11	90am	10m		
U13 à U18	80cm	15m		
U21 et Séniors	60cm			

Entrainement à distance de compétition.

2 séries de 10 volées de 3 flèches, rythme ABCD ou ABC dépendamment du nombre d'archers inscrits (dans la limite de 40 archers maximum).

Selon le règlement, tenue de club souhaitée.

Remise des récompenses en fin d'après-midi

INSCRIPTIONS: 4€ par archer

Inscription à envoyer par mail à lommetiralarc@gmail.com ou par courrier à Gilles Goncalves, 5 rue Omer Lammelein, 59160 Lomme, avant le 20 mars 2024.

Règlements par chèque à l'ordre de OSML Tir à l'arc ou par espèce.

Petite restauration et buvette sur place.

OSML Tir à l'arc – déclarée le 21/06/2005 – JO du 16/07/2005 N°W595002903 Agrément JS n°59S410 du 7/11/1987 - SIREN 390 912 335 00119 -APE 926C

INSCRIPTION pour le Concours débutant le samedi 23 mars 2024 Nom du club :					
Responsable :					
N° de téléphone ou mail du responsable :					
Nom	Prénom	N° licence	Sexe	Catégorie	
Règlement à retourner à : Gilles Goncalves, 5 rue Omer Lammelein 59160 LOMME		Tarifs:	Tarifs : x 4€ =		